

SYNDICAT DE COHERENCE TERRITORIALE DU BERGERACOIS

Membres en exercice : 44

Membres présents : 27

Votants : 27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Rapporteur : Véronique DUBEAU-VALADE

Délibération n° 2026-15

L'an Deux Mille vingt-six, le **Mardi 29 septembre à 18 H 30**,

les membres du COMITE SYNDICAL du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois se sont réunis au nombre de 27 à Issigeac, Maison des services, salle multi-activités, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 22/09/2026.

Présidence de séance : Monsieur Pascal DELTEIL

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Marie-Thérèse COLORADO, Alexandra BARTHAZ, Roseline HELLE, Anne FOURNIER, Dominique ARMAND, Eléonore BAGES, Véronique DUBEAU-VALADE, Nadia CHAFIK (remplace Georges BASSI), Carole ALARY (remplace Laurent PEREA), Laurine LASSALLE (remplace Hervé GROS), Messieurs Pascal DELTEIL, Christian SAUBADU, François DUHANT (remplace Raphaëlle LAFAYE), Christophe ROUSSEAU, Jean-Pierre FAURE, Christian SAUVANET, Stéphane REBEYROL, Emilio SARRAT, Hervé DELAGE, Jean Jacques LAGENEBRE, Lionel SIMONET, Antoine LAFOSCADE, Maxime RAYNAUD, Charles CAÏRA (remplace Jean François FRUTTERO), Eloi COMPOINT, André COUSY (remplace Bruno MONTI), Vincent GRECO.

ABSENTS EXCUSES : Madame Raphaëlle LAFAYE, Messieurs Alain CASTANG, Georges BASSI, Pascal LIABASTE, Philippe GREGOIRE, Laurent PEREA, Bruno MONTI, Ludovic PAPON, Fabrice DUPPI, Hervé GROS, Jean-Roland GUY, Cédric LOUGRAT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean Jacques LAGENEBRE.

DEVELOPPEMENT D'UN CADASTRE SOLAIRE TERRITORIAL

Dans le cadre de l'action 10.9 du PCAET « Mettre en place des stratégies foncières et d'aménagement pour développer les énergies renouvelables », le SyCoTeB souhaite déployer un cadastre solaire couvrant les 110 communes du SCoT.

Accessible gratuitement via le site internet du syndicat et des EPCI s'ils le souhaitent, cet outil permettra aux particuliers, entreprises, agriculteurs et collectivités d'évaluer le potentiel solaire des toitures, de simuler la production d'énergie et la rentabilité d'une installation photovoltaïque ou solaire thermique.

La prestation comprend principalement :

- le calcul du potentiel solaire et une cartographie haute précision à partir de données LiDAR ;
- une interface internet grand public ;
- la fourniture des données au format SIG ;
- la détection des installations solaires existantes ;
- la licence et la maintenance de l'outil pendant trois ans.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 32 700 € HT, soit 39 240 € TTC.

Une demande de subvention Fonds vert de 26 160 €, représentant 80 % du coût HT, a été déposée le 29 juin 2026. Cette aide a été accordée par arrêté préfectoral du 30 juillet 2026.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financement	Montant
Fonds vert sollicité – 80 %	26 160 €
Autofinancement du SyCoTeB – 20 %	6 540 €
Total HT	32 700 €

Date de transmission de l'acte: 01/10/2026

Date de reception de l'AR: 01/10/2026

024-200027134-DE_020_2026-DE

A G E D I

PROPOSITION :

En conséquence, il est proposé aux membres de l'assemblée

- d'approuver la réalisation d'un cadastre solaire territorial par la société CYTHELIA ENERGY pour un montant prévisionnel de 32 700 € HT et le plan de financement présenté ci-dessus ;
- de confirmer la demande de subvention de 26 160 € déposée auprès de l'État au titre du Fonds vert.

Conformément à la délégation de pouvoirs du comité syndical au Président (délibération n° 2026-10 du 12 mai 2026), ce dernier procédera à la conclusion du marché et veillera à son exécution.

Des crédits seront ouverts à cet effet.

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée adopte cette proposition.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, à Issigeac ce 29 septembre 2026

*Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Sous-préfecture, le 01/10/2026
et de la publication, le 07/10/2026*

Pour extrait conforme,
Le Président,

Pascal DELTEIL



Le secrétaire de séance,

Jean Jacques LAGÈNEBRE

Date de transmission de l'acte: 01/10/2026

Date de reception de l'AR: 01/10/2026

024-200027134-DE_020_2026-DE
A G E D I